



Communiqué de presse

Fribourg, le 4 novembre 2021

Deux OUI et un NON dans l'urne le 28 novembre

Réuni-e-s en assemblée le 3 novembre 2021, les délégué-e-s centristes ont accepté l'initiative sur les soins ainsi que la modification de la loi covid. Ils ont en revanche clairement rejeté l'initiative dite pour la justice.

36 délégué-e-s (16 non, 1 abstention) ont plébiscité l'initiative sur les soins, jugeant le contre-projet intéressant en termes de formation mais insuffisant pour améliorer dès aujourd'hui les conditions de travail des infirmières et infirmiers actuellement en fonction.

La gestion de la pandémie est complexe et aucune solution n'est parfaite pour toutes et tous. Le certificat covid, dont l'existence est suspendue à l'acceptation de la loi, a toutefois le mérite de légitimer le traitement différencié des personnes ayant un statut immunitaire différent. De la modification de cette loi dépendent également les dispositifs de soutien à la culture, au sport ainsi que les aides aux entreprises : **49 délégué-e-s (2 non, 1 nul) ont décidé de la soutenir.**

Convaincus que le système actuel garantit une représentation équilibrée et transparente des sensibilités politiques ainsi que l'indépendance des juges, **les délégué-e-s ont rejeté l'initiative sur la justice par 49 voix contre 2 et 1 abstention.**

Contact :

Damiano Lepori, président : 079 859 75 68